

■ **ANAGRAM Technologies SA**, à Prévèrenge, CH-550-1000384-6, développement de techniques et matériel d'enregistrement (FOSC du 09.05.2005, p. 16). Statuts modifiés le 21 septembre 2006. Capital-actions porté de CHF 1'564'470 à CHF 2'194'600 par l'émission de 63'013 actions de CHF 10, privilégiées quant à la part au produit de liquidation. Capital-actions entièrement libéré: CHF 2'194'600, divisé en 189'460 actions nominatives de CHF 10, privilégiées quant à la part au produit de liquidation, et 30'000 actions nominatives de CHF 10, toutes avec restrictions quant à la transmissibilité. Heeb Thierry n'est plus président, il reste administrateur; Balladone Renato, qui n'est plus administrateur, est nommé directeur; tous deux continuent à signer collectivement à deux. Nouveaux administrateurs avec signature collective à deux: Heidelberger Christoph, de Bülach, à Zurich, président, et Kunt Murat, de Renens (VD), à Grandvaux.
Journal no 10686 du 27.09.2006
(03574922 / CH-550.1.000.384-6)